

# RECENSEMENT DE LA POPULATION

# 2011

Premiers résultats N°12  
Avril 2013

**STATEC**

Institut national de la statistique  
et des études économiques



UNIVERSITY OF LUXEMBOURG  
Integrative Research Unit on Social  
and Individual Development (INSIDE)

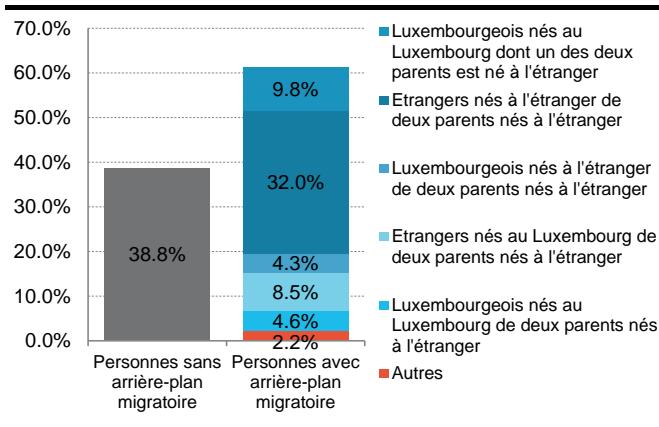
Auteurs:  
François Peltier  
Germaine Thill  
Andreas Heinz

Editeurs:  
Serge Allegrezza (Statec), Dieter Ferring, Helmut Willems (Université du Luxembourg/INSIDE), Paul Zahlen (Statec)

## L'arrière-plan migratoire de la population du Grand-Duché de Luxembourg

61.2% de la population du Grand-Duché ont un « background » migratoire, soit directement ou indirectement à travers les parents. À contrario, 38.8% des résidents n'ont pas d'arrière-plan migratoire (Luxembourgeois nés au Grand-Duché de parents tous les deux également nés au Luxembourg). Le « background » migratoire d'une personne peut être appréhendé à travers sa nationalité, son lieu de naissance, mais également à travers le lieu de naissance des parents. Les personnes de nationalité étrangère nées à l'étranger de deux parents également nés à l'étranger représentent 32.0% de la population. Près d'un dixième de la population (8.5%) est né au Luxembourg de parents nés tous les deux à l'étranger et est de nationalité étrangère. Parmi ces personnes, nous retrouvons pour près de la moitié des Portugais. 4.6% des résidents sont Luxembourgeois nés au Grand-Duché de deux parents nés à l'étranger. 4.3% des personnes résidentes sont luxembourgeoises nées à l'étranger et dont les deux parents sont également nés à l'étranger. Ce groupe inclut les personnes immigrées nées à l'étranger qui ont été naturalisées (94.9% des cas). À noter également que 11.3% de la population ont un arrière-plan migratoire à travers un des deux parents.

Graphique 1 : Arrière-plan migratoire de la population



Source : STATEC – RP 2011

## Classification du parcours migratoire

En matière de migrations internationales, les recensements de la population distinguent généralement (1) les personnes nées à l'étranger des « natifs » et (2) les personnes de nationalité étrangère des nationaux.

Les personnes nées à l'étranger constituent 40.1% de la population du Luxembourg, soit 205 162 individus. Au 1<sup>er</sup> février 2011, 57.0% de personnes vivant au Luxembourg avaient la nationalité luxembourgeoise (291 831), contre 43.0% possédant une nationalité étrangère (220 522). Ces personnes étrangères sont réparties en 168 nationalités. Sur les dix nationalités étrangères les plus nombreuses au Grand-Duché, neuf sont des nationalités de l'UE-27 : les Portugais viennent en tête (16.1% de la population totale), suivis par les Français (6.1%), les Italiens (3.5%), les Belges (3.3%), les Allemands (2.3%), les Britanniques (1.1%), les Néerlandais (0.8%), les Espagnols (0.7%) et finalement les Polonais (0.5%). La dixième nationalité étrangère - et la première en dehors de l'UE-27 - est la nationalité monténégrine qui représente 0.7% de l'ensemble de la population du Luxembourg. Les personnes étrangères peuvent être nées à l'étranger ou au Luxembourg.

Tableau 1 : Population selon le pays de citoyenneté et le pays de naissance

Pays de citoyenneté	Personnes nées au Luxembourg	Personnes nées à l'étranger	Non indiqué
Total	306221	205162	970
Luxembourg	262278	28919	634
Autre État membre de l'UE	39191	152241	253
Autre pays européen	3308	10723	27
Pays en Afrique	640	4915	10
Pays des Caraïbes, d'Amérique du Sud ou Centrale	88	2056	2
Pays d'Amérique du Nord	112	1552	7
Pays d'Asie	498	4451	14
Pays d'Océanie	10	177	0
Apatrides	93	104	0
Non indiqué	3	24	23

Source : STATEC – RP 2011

Bien que les informations sur ces groupes soient très importantes, elles ne suffisent pas pour suivre et analyser les effets des migrations internationales. En conséquence, il est opportun de distinguer deux groupes de population supplémentaires : (1) les descendants de personnes nées à l'étranger et (2) les personnes ayant migré. Les descendants de personnes nées à l'étranger sont les personnes nées dans le pays dont les parents sont nés à l'étranger. Théoriquement, on peut distinguer plusieurs générations de descendants, mais dans le recensement de la population de 2011, l'attention s'est limitée aux personnes dont les parents sont nés à l'étranger (on dit souvent qu'elles appartiennent à la « deuxième génération »). Les personnes ayant migré sont définies de la façon suivante : « toute personne qui change de pays de résidence habituelle ». Selon cette définition, l'ensemble des personnes ayant migré dans un pays est constitué par les personnes qui ont changé de pays de résidence habituelle à un moment donné. Dans la présente étude, ce sont toutes les personnes nées à l'étranger et les personnes nées au Luxembourg qui ont résidé à l'étranger à un moment donné.

La population du Grand-Duché de Luxembourg peut être classée en douze groupes selon leur « background » migratoire (voir tableau 2).

**Tableau 2 : Population selon le lieu de naissance des parents, le lieu de naissance de la personne recensée et la nationalité de la personne recensée**

Lieu de naissance des parents	Lieu de naissance de la personne recensée	Nationalité de la personne recensée	Pourcent
Luxembourg (un des deux parents)	Luxembourg	luxembourgeoise	38.8%
		étrangère	0.1%
	Pays étranger	luxembourgeoise	0.6%
		étrangère	0.0%
Pays étranger (un des deux parents)	Luxembourg	luxembourgeoise	4.6%
		étrangère	8.5%
	Pays étranger	luxembourgeoise	4.3%
		étrangère	32.0%
Un parent Luxembourg / un parent étranger	Luxembourg	luxembourgeoise	9.8%
		étrangère	0.4%
	Pays étranger	luxembourgeoise	0.9%
		étrangère	0.2%

Source : STATEC – RP 2011

## Luxembourgeois nés au Luxembourg issus de deux parents nés au Luxembourg

Ce premier groupe comprend les Luxembourgeois nés au Grand-Duché et dont les deux parents sont également nés au Luxembourg. La plus grande partie de la population se retrouve dans ce groupe. En effet, la proportion est de 38.8%. Il est également à noter que ces personnes ont acquis, à la très grande majorité, la nationalité luxembourgeoise à la naissance : 99.2% contre 0.8% grâce à la naturalisation.

On pourrait penser que ces personnes n'ont pas de parcours migratoire. Tel est le cas pour la majorité d'entre elles. Néanmoins, un certain nombre de ces personnes (2.3%) ont indiqué lors du recensement avoir émigré du Luxembourg après leur naissance pour y revenir par la suite. C'est en moyenne à l'âge de 32.2 ans qu'elles sont revenues sur le territoire luxembourgeois.

## Nationaux nés à l'étranger ayant deux parents nés au Luxembourg

0.6% de la population sont des nationaux nés dans un pays étranger mais dont les parents sont nés au Grand-Duché de Luxembourg. Dans cette catégorie, nous trouvons essentiellement les enfants nés dans un des trois pays voisins : 18.4% de ces personnes sont nées en France, 18.4% en Belgique et 13.3% en Allemagne. C'est également dans ce groupe que se situent les enfants adoptés nés à l'étranger. Par exemple, 15.0% de ces personnes viennent de Corée du Sud et 4.3% d'Inde. Par conséquent, l'âge moyen d'arrivée au Luxembourg est très bas (4.8 ans). On constate par ailleurs que les enfants issus des pays d'adoption arrivent peu de temps après leur naissance au Luxembourg (par exemple, 1.3 an pour les enfants nés en Corée du Sud et 2.2 ans pour ceux nés en Inde). Par contre, les personnes nées dans les pays limitrophes viennent habiter au Luxembourg quelques années après leur naissance. En moyenne, cet âge est de 5.2 ans pour les personnes nées en Allemagne, 6.3 ans pour celles nées en France et 7.7 ans pour celles nées en Belgique.

**Tableau 3 : Luxembourgeois nés à l'étranger dont les deux parents sont nés au Luxembourg**

Pays de naissance	Pourcent	Âge moyen lors de l'arrivée au Luxembourg
Belgique	18.4%	7.7 ans
France	18.4%	6.3 ans
Corée du Sud	15.0%	1.3 ans
Allemagne	13.3%	5.2 ans
Inde	4.3%	2.2 ans
Brésil	3.7%	4.3 ans
Suisse	3.2%	5.5 ans
Colombie	2.9%	1.2 ans
Roumanie	2.8%	1.4 ans
Autre	18.0%	5.2 ans

Source : STATEC – RP 2011

## Les Luxembourgeois nés au Luxembourg dont les deux parents sont nés à l'étranger

La part des personnes de nationalité luxembourgeoise nées au Luxembourg, mais dont les deux parents sont nés à l'étranger est de 4.6% de la population totale. Pour près de 60% de ces personnes, les deux parents sont nés soit dans un pays limitrophe du Luxembourg - Allemagne (4.0%), Belgique (3.8%) et France (3.5%) - soit dans un pays où les migrations vers le Luxembourg sont importantes : Portugal (27.1%), Italie (13.6%) et Cap-Vert (6.0%), comme le montre le tableau 4.

**Tableau 4 : Pays de naissance des parents des personnes naturalisées nées au Luxembourg**

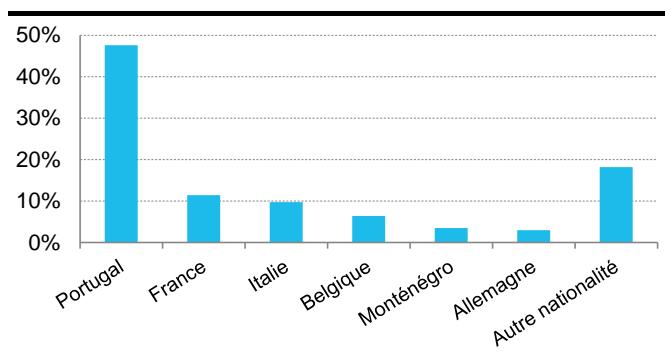
Pays de naissance	Les deux parents	Mère	Père
Portugal	27.1%	29.8%	30.1%
Italie	13.6%	15.5%	18.1%
Cap-Vert	6.0%	6.5%	6.5%
Allemagne	4.0%	7.3%	5.9%
Belgique	3.8%	6.2%	6.1%
France	3.5%	8.6%	7.8%
Autre	42.0%	26.0%	25.5%

Source : STATEC – RP 2011

Ce groupe comprend les enfants d'immigrés qui ont obtenu la nationalité luxembourgeoise, soit à la naissance (43.2%), soit par naturalisation (56.8%). Parmi ces personnes naturalisées, nous trouvons des personnes qui avaient comme nationalité à la naissance la nationalité portugaise (32.2%), la nationalité italienne (26.3%), la nationalité française (7.1%), la nationalité belge (5.8%) et la nationalité allemande (5.1%).

### Personnes de nationalité étrangère nées au Luxembourg, de deux parents nés à l'étranger

La part des citoyens étrangers nés au Luxembourg mais dont les deux parents sont nés à l'étranger s'élève à près d'un dixième de la population totale (8.5%). Parmi ces personnes, nous retrouvons pour près de la moitié des Portugais (47.6%), suivis respectivement des Français (11.5%), des Italiens (9.8%), des Belges (6.4%), des Monténégrins (3.5%) et des Allemands (3.0%).

**Graphique 2 : Nationalité des étrangers nés au Luxembourg de parents nés à l'étranger**

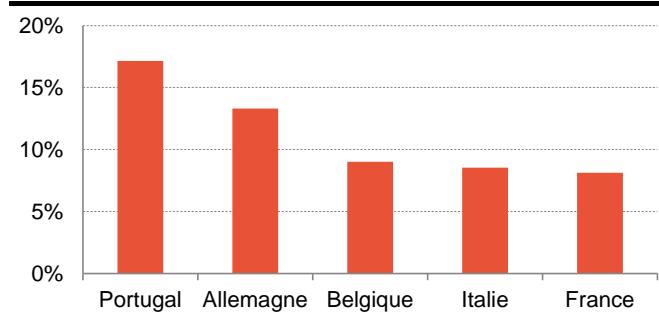
Source : STATEC - RP2011

Les Luxembourgeois nés au Grand-Duché de parents nés à l'étranger et les personnes de nationalité étrangère nées au Luxembourg de parents nés à l'étranger constituent ensemble le groupe des descendants de personnes nées à l'étranger, plus communément appelé le groupe des natifs d'origine étrangère et représentent près de 13.0% de la population totale dans le cas où les deux parents sont nés à l'étranger.

### Luxembourgeois nés à l'étranger de deux parents nés à l'étranger

Les Luxembourgeois nés à l'étranger dont les deux parents sont également nés à l'étranger représentent 4.3% de la population totale.

Ce groupe inclut les personnes immigrées nées à l'étranger qui ont été naturalisés (94.9% des cas). Les nationalités à la naissance les plus représentées pour ces personnes sont, dans l'ordre : la nationalité portugaise (17.1%), la nationalité allemande (13.3%), la nationalité belge (9.0%), la nationalité italienne (8.5%) et la nationalité française (8.1%).

**Graphique 3 : Nationalité à la naissance des personnes ayant acquis la nationalité luxembourgeoise et dont les deux parents sont nés à l'étranger**

Source : STATEC - RP2011

L'âge moyen des Luxembourgeois nés à l'étranger de parents eux-mêmes nés à l'étranger, lors de leur arrivée au Luxembourg, est relativement élevé pour les personnes nées dans un des trois pays limitrophes : 20.6 ans pour les personnes nées en Allemagne, 20.2 ans pour les personnes nées en Belgique et 17.9 ans pour les personnes nées en France. Quant aux personnes nées dans les deux grands pays d'immigration vers le Luxembourg (Portugal et Italie), l'âge moyen d'arrivée au pays est moins élevé (11.5 ans pour les personnes nées au Portugal et 13.0 ans pour celles nées en Italie).

**Tableau 5 : Pays de naissance et âge moyen d'arrivée au Luxembourg pour les Luxembourgeois nés à l'étranger de parents eux-mêmes nés à l'étranger**

Pays de naissance	Pourcent	Âge moyen lors de l'arrivée au Luxembourg
Portugal	15.8%	11.5
Allemagne	13.8%	20.6
Belgique	9.4%	20.2
France	8.9%	17.9
Italie	7.2%	13.0
Cap-Vert	5.3%	18.0
Autre	39.6%	18.8

Source : STATEC - RP2011

Le pays de naissance des Luxembourgeois nés à l'étranger de parents nés à l'étranger est le plus souvent le Portugal (15.8%), suivi de l'Allemagne (13.8%), la Belgique (9.4%), la France (8.9%), l'Italie

(7.2%) et le Cap-Vert (5.3%). Les autres pays de naissance représentent 39.6% (dont 11.3% des pays de l'Ex-Yougoslavie et 9.1% des autres pays de l'UE27). À noter également que près des trois quarts (73.5%) de ces personnes ont le même pays de naissance que leurs deux parents.

## Étrangers nés à l'étranger de deux parents nés à l'étranger

Après le groupe des Luxembourgeois nés au Luxembourg de parents nés également au Luxembourg, le deuxième groupe le plus représenté au Grand-Duché est composé des immigrés nés à l'étranger de parents également nés à l'étranger qui vivent au Luxembourg et qui ont toujours une nationalité étrangère. Ce groupe, représente 32.0% de la population totale. Parmi ces personnes étrangères, nous retrouvons tant des personnes venant des pays d'immigration traditionnels (Portugal et Italie) que les trois pays voisins. En premier lieu, les Portugais nés au Portugal (34.1%), ensuite les Français (8.8%), les Italiens (6.2%), les Belges (6.0%) et les Allemands (4.6%).

**Tableau 6 : Principales nationalités étrangères selon le lieu de naissance des parents, le lieu de naissance de la personne recensée et la nationalité de la personne recensée**

Pays de naissance de la mère	Pays de naissance du père	Pays de naissance de la personne recensée	Nationalité de la personne recensée	Pourcentage
Portugal	Portugal	Portugal	Portugal	34.1%
France	France	France	France	8.8%
Italie	Italie	Italie	Italie	6.2%
Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	6.0%
Allemagne	Allemagne	Allemagne	Allemagne	4.6%

Source : STATEC - RP2011

L'âge moyen d'arrivée au Luxembourg pour ces personnes de nationalité étrangère nées à l'étranger est de 26.0 ans. Mais des différences significatives existent entre les différentes nationalités. Par exemple, l'âge moyen d'arrivée des Portugais nés à l'étranger est de 23.1 ans. L'âge moyen d'arrivée est de 29.9 ans pour les Belges nés à l'étranger et de près de 30.0 ans pour les Allemands nés à l'étranger.

**Tableau 7 : Principales nationalités étrangères selon le lieu de naissance des parents, le lieu de naissance de la personne recensée et la nationalité de la personne recensée**

Pays de naissance des parents	Pays de naissance de la personne recensée	Nationalité de la personne recensée	Âge moyen lors de l'arrivée au Luxembourg
Étranger	Étranger	Italie	30.2
		Allemagne	30.0
		Belgique	29.9
		France	27.5
		Cap-Vert	23.6
		Portugal	23.1
		Autre nationalité	26.0

---

Source : STATEC - RP2011

Les deux derniers groupes constituent ensemble le groupe des personnes nées à l'étranger, d'origine étrangère (c'est-à-dire de parents étrangers). Ce groupe est souvent appelé « personnes de première génération » et représente 36.3% de la population totale. Ce pourcentage élevé est dû au fait que l'immigration au Luxembourg est continue et s'est même accélérée au cours des dernières années.

Luxembourgeois nés au Luxembourg dont un des deux parents est né au Luxembourg et l'autre à l'étranger

9.8% des personnes résidant au Luxembourg sont luxembourgeoises, nés au Grand-Duché, mais dont un leurs deux parents est né au Luxembourg tandis que le second est né à l'étranger. Ces personnes ont donc un arrière-plan migratoire à travers l'un des deux parents. Dans ce groupe de personnes, c'est plus souvent le père qui est né au Luxembourg (55.2%) que la mère (44.8%).

Une minorité de ces personnes (3.0%) ont indiqué lors du recensement avoir émigré du Luxembourg après leur naissance pour y revenir par la suite. C'est en moyenne à l'âge de 44.9 ans qu'elles sont revenues sur le territoire luxembourgeois.

## Autres arrière-plans migratoires

On peut encore distinguer cinq autres « background migratoires ». Ces cinq groupes de personnes ne sont très minoritaires au Grand-Duché. Nous trouvons dans l'ordre :

- Les Luxembourgeois nés à l'étranger dont un des deux parents est né au Luxembourg (0.9% de la population totale) ;
  - Les étrangers nés au Luxembourg et dont seulement un des deux parents est né au Luxembourg (0.4%) ;
  - Les étrangers nés à l'étranger dont un des deux parents est né au Luxembourg (0.2%) ;
  - Les personnes de nationalité étrangère qui sont nées au Luxembourg et dont les deux parents y sont également nés (0.1%) ;
  - Les ressortissants de nationalité étrangère nés à l'étranger mais dont les deux parents sont nés au Grand-Duché (0.1%)

**Institut national de la statistique  
et des études économiques**

Tél.: 247-84397  
Francois.Peltier@statec.etat.lu

[www.statistiques.lu](http://www.statistiques.lu)

**Université du Luxembourg**  
Tél.: 46 66 44-9746